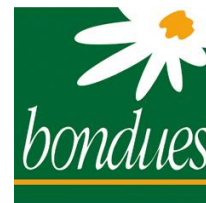


# Subvention municipale « habitat durable »



## Bénéficiaires de l'aide:

Les propriétaires occupants et les locataires bonduois

## Montant de l'aide:

20% du montant TTC des factures détaillées jointes au dossier, plafonné à 600 euros par logement et pour la durée du mandat dans la limite des crédits ouverts au budget.


## Equipements et travaux éligibles (matériel et main d'œuvre) dans une ou plusieurs des catégories suivantes:

- les cuves de récupération d'eau de pluie
- les composteurs domestiques
- les travaux d'isolation dans le cadre d'une rénovation
- les installations utilisant des énergies renouvelables
- les diagnostics thermiques de l'habitat à condition qu'ils soient suivis de travaux

> L'aide municipale vient en complément des aides de l'Etat et des aides locales.

## Dossier de demande « composteur domestique »

### Votre démarche :

- 
1. Acquisition (Cf. critères d'attribution de l'aide en p.2) et installation de votre composteur domestique
  2. Dépôt du dossier de demande de subvention complet auprès du Service Développement durable
  3. Instruction du dossier et versement de la subvention
  4. Envoi d'un courrier (ou courriel) au pétitionnaire concernant l'attribution de l'aide et les modalités de versement.

### Pièces constitutives de votre dossier de demande :

- > votre lettre de demande de subvention (annexe)
- > une copie d'un justificatif de domicile (facture de téléphonie fixe, électricité, gaz, eau)
- > une copie de la facture acquittée faisant mention des caractéristiques (marque ou label) de l'équipement
- > une photo de l'installation
- > un relevé d'identité bancaire

## Conditions d'attribution :

Le matériau de fabrication du composteur ou silo à compost devra :

- soit être recyclé
- soit avoir le label FSC (bois)
- soit être titulaire de la marque NF Environnement (bois, plastique)

## Tableau indicatif pour le choix d'un composteur

<b>TAILLE DU JARDIN</b>	<b>COMPOSITION</b>	<b>VOLUME DU COMPOSTEUR</b>
Moins de 300 m <sup>2</sup>	Pelouse + haie monospécifique	200 à 300 l
	Pelouse + potager	200 à 300 l
	Pelouse + haie pluristratifiée + parterre de fleurs + potager	400 l
	Pelouse + nombreux arbres	400 l
300 à 600 m <sup>2</sup>	Pelouse + haie monospécifique	400 l
	Pelouse + potager	400 l
	Pelouse + haie pluristratifiée + parterre de fleurs + potager	400 à 600 l
	Pelouse + nombreux arbres	400 à 600 l
600 à 800 m <sup>2</sup>	Pelouse + haie monospécifique	600 l
	Pelouse + potager	600 l
	Pelouse + haie pluristratifiée + parterre de fleurs + potager	600 à 800 l
	Pelouse + nombreux arbres	600 à 800 l
Plus de 1000 m <sup>2</sup>		en tas d'au moins 1m <sup>3</sup>

**Votre dossier complet est à adresser à :**

Service Développement durable  
Mairie de Bondues  
16, place de l'Abbé Bonpain  
BP 80001- 59587 Bondues Cedex

# ANNEXE

Lettre  
de demande  
de subvention

Monsieur le Maire de Bondues  
16, place de l'Abbé Bonpain  
BP 80001 - 59587 Bondues Cedex

Monsieur le Maire,

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

59910 BONDUES.

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**vous informe de :**

l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie

- Contenance de la cuve : \_\_\_\_\_ - Cuve enterrée :  oui  non

- Usage de l'eau de pluie :  interne  externe

- Utilisations envisagées de l'eau de pluie : \_\_\_\_\_

l'installation d'un composteur domestique

- Contenance du composteur : \_\_\_\_\_

- Matériau, label : \_\_\_\_\_

la réalisation un diagnostic thermique de mon habitation qui sera suivi de travaux

- Type de diagnostic réalisé :  un DPE volontaire

un audit thermique

un diagnostic par thermographie infrarouge

un diagnostic dans le cadre d'une labellisation de performance énergétique (HPE, THPE, BBC, etc.)

- Travaux envisagés suite aux recommandations du diagnostic : \_\_\_\_\_

- Rencontre avec un conseiller de l'Espace Info Energie :  oui  non

mon intention de réaliser des travaux d'isolation dans le cadre d'une rénovation

- Réalisation d'un diagnostic thermique au préalable :  oui  non

- Type de travaux envisagés :  isolation thermique des parois opaques

isolation thermique des parois vitrées

isolation des portes d'entrée donnant sur l'extérieur

calorifugeage

- Rencontre avec un conseiller de l'Espace Info Energie :  oui  non

